



DROIT, ECONOMIE, GESTION

L1 et L2 communes, L3 Parcours sanitaire et social



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Collège
Sciences
Sociales et
Humanités
(SSH)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Après deux années communes à tous les parcours de la mention AES le parcours sanitaire et sociale est proposé à partir de la 3^{ème} année.

Le parcours est rattaché à la mention AES depuis 2012 répond à une demande individuelle (salariés du secteur sanitaire et social, mais aussi étudiants de la formation initiale en quête de réorientation) et à des aspirations collectives (hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux, organisations humanitaires) exprimant des besoins de formation et de qualification générés par l'évolution des pratiques, des progrès de la science, des techniques et de la société.

Objectifs

Il vise à former des cadres polyvalents qui pourront exercer des métiers de gestionnaire dans les administrations publiques et dans les structures privées (entreprises, associations, etc.).

Les objectifs sont :

- * Définir des modes de lecture des pratiques sanitaires et sociales et s'entraîner à les appliquer,
- * Développer la capacité de savoir et de communiquer,

* Viser à intégrer les connaissances théoriques et techniques avec l'expérience professionnelle dans la perspective d'un savoir cumulatif et renouvelable,

* Exercer le sens de la planification et de la prospective,

* Apprendre à passer d'un rôle d'exécutant à un rôle d'animateur et de responsable.

Savoir faire et compétences

Les étudiants titulaires de la licence AES acquièrent un certain nombre de compétences communes disciplinaires et transversales que l'on peut présenter de façon synthétique :

Compétences disciplinaires :

- * Mobiliser les concepts juridiques, économiques et les concepts de la gestion pour la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire ;
- * Maîtriser les méthodes quantitatives appliquées au secteur sanitaire et social ;
- * Analyser les différentes interactions entre une organisation (publique ou privée) et son environnement socio-économique.

Compétences transversales :



- * Maîtriser les outils numériques (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques) ;
- * Recherche documentaire dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion ;
- * Développer une argumentation avec un esprit critique ;
- * Analyser, synthétiser et exploiter des données en vue d'un projet ;
- * Maîtriser la langue française ;
- * Compréhension et expression dans une langue étrangère au minimum.

Organisation

Organisation

Cette formation de 3 années est proposée sur 6 semestres de 13 semaines, chacun validés par 30 crédits européens.

Le volume horaire global est d'environ 500 h/an, et 340h en 3ème année soit approximativement 20 h hebdomadaires.

La formation est organisée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux (amphi), travaux dirigés (35 étudiants) afin de permettre à chaque étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel. De plus, l'enseignement des langues vivantes est obligatoire à chaque semestre.

La spécialisation est progressive tout au long des 3 années.

Les deux premières années ont ainsi pour but de donner à tous les étudiants un socle de connaissances communes en droit, économie et gestion.

Le **Parcours Sanitaire et Social** : ce parcours est très spécifique et s'adresse d'une part à des étudiants en

formation initiale et d'autres par les professionnelles en formation continue.

Contrôle des connaissances

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE).

[En savoir plus sur la charte des examens et les MCC](#)

Aménagements particuliers

Étudiant à statut particulier

- * Engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau,
- * artistes,

des aménagements des études et des contrôles des connaissances sont possibles pour nos [étudiants à statuts particuliers](#)

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études



La [direction de la formation tout au long de la vie](#) |
(DFTLV) propose un service d'information et de suivi
administratif pendant la formation. [En savoir plus](#)

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 300h minimum

Le stage est une période temporaire qui s'inscrit dans le cadre d'un cursus pédagogique ; il est à finalité de découverte, d'orientation, de mise en situation professionnelle.

Il permet de :

- * connaître le monde de l'entreprise et celui du milieu professionnel choisi ;
- * acquérir une première expérience ;
- * mettre en pratique les connaissances acquises lors de la formation ;
- * développer ou acquérir des compétences professionnelles à valoriser dans un CV ou dans un premier emploi ;
- * confirmer ou infirmer un projet professionnel (modifier ou affiner une orientation professionnelle) ;
- * bâtir un réseau relationnel ;
- * bénéficier d'un tremplin vers l'emploi.

Période : en troisième année

Type de structures d'accueil : hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux, organisations humanitaires...

Admission

Conditions d'accès

Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- * Pour les étudiants titulaires d'un autre parcours que la L1, L2 AES, compléter un [dossier de validation d'études pour vous inscrire en 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence](#).
- * Pour les personnes en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter la direction de la [Formation Tout au Long de la Vie \(FTLV\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- * Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#) |

Modalités d'inscription

Démarches d'inscription : via le [site de l'UPPA](#) |

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.

Pré-requis nécessaires

La licence AES est ouverte à tous les bacheliers de l'enseignement général, technologique et professionnel.

[ACCES DIRECT](#) pour les étudiants de L2 AES UPPA



ACCÈS pour les étudiants de L2 AES d'une autre université française.

ACCÈS APRÈS EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE VALIDÉ PAR LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE AUX TITULAIRES :

- * **De diplômes paramédicaux** : sage-femmes, infirmiers (D.E. secteur psychiatrique), kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, manipulateurs d'électroradiologie médicale... tels que visés par l'arrêté du 29/10/1993.
- * **De diplômes de travail social et éducatif** : assistants de service social, éducateurs spécialisés, BTS économie sociale et familiale, instituteurs spécialisés (CAEI), animateurs socio-culturels (DUT) et sportifs (DEFA), etc...
- * **De diplômes étrangers** de même nature que ceux énumérés ci-dessus et de niveau équivalent.
- * **Personnels des services administratifs et techniques** exerçant une fonction de responsabilité au sein d'un établissement sanitaire et/ou social ne justifiant pas d'au moins un diplôme cité ci-dessus. (sous réserve d'une extension de la durée du stage).

Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

À l'UPPA, 81% des diplômés de licence AES poursuivent leurs études.

Poursuite d'études dans l'établissement

- M1/M2 Parcours cadre du secteur sanitaire, social et médico-social (C3S)
- Master Mention Management des organisations de santé (MOS)
- Master Mention Management et administration des entreprises
- M1/M2 Parcours Management des organisations et technologies de l'information
- Parcours M2 Management et innovation en collectivités locales
- Parcours Management des collectivités locales
- Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
- Master Mention Entrepreneuriat et management de projets
- Parcours Management des organisations sanitaires et médico-sociales, bien être et santé
- Master Mention Economie appliquée
- Master Mention Comptabilité - contrôle - audit

Passerelles et réorientation

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.



L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (BUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IP** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un **transfert de dossier*** |

Insertion professionnelle

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * **Les métiers de l'encadrement et de gestion** : Chef(fe) de service, Chef(fe) de projet, Assistant(e) de gestion d'une structure sociale

Après un bac +5 et plus :

- * **Les métiers de l'encadrement et de direction** : Responsable des ressources humaines, Directeur(trice) d'établissement, Chef(fe) de service socioéducatif
- * **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Enseignant(e) dans les écoles ou instituts de formation du secteur sanitaire et social, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : établissements sanitaires et sociaux, organismes et fédérations professionnelles de la santé, organismes de tutelle (Sécurité sociale, agences régionales de santé, services sociaux des départements et des communes), associations d'action sociale, organisations humanitaires.

Quelques exemples de secteurs d'activité : santé, médico-social, éducatif, humanitaire, socio-éducatif, fonction publique.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence AES à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-administration-economique-et-sociale.html>

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stéphanie RABILLER Responsable Licence 3 parcours Sanitaire et Sociale -

✉ stephanie.rabiller@univ-pau.fr

Contact administratif

Scolarité Licences DEG

✉ licences.deg@univ-pau.fr

Lieu(x)

Pau



Campus

 Pau



Programme

SEMESTRE 1

UE 1 - Enseignements fondamentaux	10 crédits
Introduction au droit civil	5 crédits
Introduction au droit constitutionnel	5 crédits
UE 2 - UE découverte	10 crédits
Introduction à l'économie	5 crédits
Introduction à la gestion	5 crédits
UE 3 - Enseignements complémentaires	6 crédits
Histoire politique et sociale de la France contemporaine	3 crédits
Comptabilité 1	3 crédits
UE 4 - Outils	4 crédits
Expression française	2 crédits
Langue vivante	2 crédits

SEMESTRE 2

UE 5 - Enseignements fondamentaux	17 crédits
Droit civil	6 crédits
Économie générale	6 crédits
Démographie économique	5 crédits
UE 6 - Enseignements complémentaires	8 crédits
Institutions juridictionnelles, administratives, européennes	4 crédits
Histoire du droit et des institutions publiques	4 crédits
UE 7 - Outils	2 crédits
Anglais	2 crédits
Espagnol	2 crédits
Allemand	2 crédits
UE 8 - PEP' 1	2 crédits
UE 9 - UE libre	1 crédits

SEMESTRE 3

UE 1 - Enseignements fondamentaux	19 crédits
Droit des obligations	5 crédits
Droit administratif 1	5 crédits
Méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales	4 crédits
Comptabilité 2	5 crédits
UE 2 - Enseignements complémentaires	4 crédits
Droit commercial	4 crédits
Finances publiques	4 crédits
Introduction à la science politique	4 crédits
Introduction à la croissance / Mesurer les inégalités	4 crédits
UE 3 - Outils	5 crédits
Langue vivante	2 crédits
Informatique	3 crédits
UE 4 - UE libre	2 crédits

SEMESTRE 4



UE 5 - Enseignements fondamentaux	21 crédits	UE 3 - Enseignements fondamentaux	19 crédits
Droit des obligations 2	6 crédits	Approche sociale des établissements sanitaires et sociaux	5 crédits
Droit administratif 2	5 crédits	Anthropologie, ethnologie, sociologie	4 crédits
Gestion des Ressources Humaines	5 crédits	Santé publique et droit de la santé	6 crédits
Comptabilité de gestion	5 crédits	Économie sociale et solidaire, économie de la santé	4 crédits
UE 6 - Enseignements complémentaires	4 crédits	UE 4 - Outils	2 crédits
Droit des collectivités territoriales	4 crédits	Anglais	2 crédits
Politiques de protection sociale européennes	4 crédits	UE 5 - Mémoire de stage et méthodologie	8 crédits
Banques - Finances	4 crédits	UE 6 - PEP'S 3	1 crédits
Statistiques inférentielles	4 crédits	UE 7 - Classe virtuelle	
Sociologie	4 crédits		
Histoire des institutions contemporaines / Histoire éco Europe	4 crédits		
UE 7 - Outils	2 crédits		
Anglais	2 crédits		
Espagnol	2 crédits		
Allemand	2 crédits		
UE 8 - PEP' 2	1 crédits		
UE 9 - UE libre	2 crédits		

SEMESTRE 5

UE 1 - Enseignements fondamentaux	28 crédits
Approche juridique et politique d'institutions sanitaires, sociales et médico-sociales	10 crédits
Démographie	6 crédits
Sciences sociales et communication	6 crédits
Psychologie sociale	6 crédits
UE 2 - Outils	2 crédits
Anglais	2 crédits

SEMESTRE 6
